

Conseil de quartier

« Les Plaines Varennes »

COMPTE RENDU DE LA SEANCE PLENIERE DU 16 MARS 2022

Présents: Mme CREUZET (Maire), M. MARDEUIL (1^{er} adjoint), M. BARGE (adjoint délégué à la sécurité), M. COLLET (adjoint délégué à l'environnement et espaces verts), M. DUMONT (président du conseil de quartier), Mme VALCOURT (vice-présidente du conseil de quartier), M. BREBION, M. CHAMBONNIER, Mme COUAVOUX, M. ETAIX, Mme FALLET, M. GALICHET, Mme MATHELIN, M. MATHIAS, M. MAYERE, M. MEILLANT, M. MICHAUD, M. NOUVEAU, M. PATARD, M. POUQUET, M. ROBELIN, M. ROSE - M. POUXE (cabinet du Maire), Mme LESCIEUX (responsable de la direction générale)

A l'ordre du jour :

- intervention du Procureur de la République M. Grini
- lancement du plan arbres
- lancement de l'opération de communication « stop aux déjections canines »
- retours sur les commissions
- questions diverses

Madame le Maire et M. dumont accueillent l'assemblée et remercient les personnes de leur présence à cette séance plénière du conseil de quartier des Plaines Varennes.

1/ Intervention du Procureur de la République M. Grini : présentation du projet de partenariat entre la Ville et le Ministère de la Justice

A la demande de Mme le Maire, M. le Procureur présente le projet de partenariat entre la Ville du Coteau et le Ministère de la Justice, actuellement en cours d'élaboration pour un lancement prévu à l'été 2022.

La Ville du Coteau proposera quelques missions à la journée dans le service des espaces verts à des détenus du centre de détention de Roanne, dans le cadre de permissions de sortie.

Les conditions de sélection des détenus seront strictement encadrées : M. le Procureur précise que les personnes volontaires seront triées sur le volet, selon leur situation et leur comportement. Chaque demande de permission de sortie fait l'objet d'une présentation en Commission d'Application des Peines, qui accepte ou refuse. Chaque jour, environ 15 permissions de sortie sont accordées.

L'accomplissement de ces missions ne sera pas rémunéré, mais cette démarche volontaire pourra entrer en compte dans un processus de demande de remise de peine, au bénéfice des détenus.

Les agents du service Espaces Verts de la Ville ne seront pas des agents pénitentiaires : ils seront des simples collègues ou des supérieurs hiérarchiques des détenus.

M. le procureur rappelle que le centre de détention de Roanne a la particularité d'accueillir des personnes en longue peine et de préparer celles-ci à la réinsertion, gage de non-récidive et de sécurité pour la population. Pour les personnes ciblées par ce

projet, à savoir des hommes et des femmes plutôt jeunes avec quelques années de peine, il s'agit de leur proposer une deuxième chance à leur sortie de prison. Il rappelle également que chaque jour, des détenus sortent du centre de détention dans le cadre de permissions de sortie pour des formations, des examens, des stages... chaque année, environ 1500 permissions sont accordées sur les 3000 demandées. Ces permissions ne génèrent pas de problèmes ni d'évasions, sauf très rares exceptions qui sont ensuite retrouvées.

2/ lancement du plan arbres

M. Collet annonce le lancement du plan arbres dans la ville cet automne : tous les quartiers font l'objet de plantations, selon un programme pluriannuel total de 700 arbres sur la commune prévus pour s'adapter au changement climatique.

Le projet d'aménagement des berges du Rhins représentera une centaine d'arbres à terme.

Pour le quartier des Plaines Varennes, le secteur concerné cette année est le boulevard Louis Armand, avec la plantation de tulipiers. Les liquidambars abîmés seront arrachés puis des nouveaux seront replantés.

Le plan complet sera présenté prochainement en détail aux représentants des conseils de quartier. Une partie de plantations leur sera laissée au choix dans chaque quartier.

3/ lancement du plan de communication contre les déjections canines

En introduction, M. Barge rappelle les frais annuels générés pour la gestion des crottes de chiens : 12 000€ de mobilier urbain en investissement, 1 500€ de sacs « toutounet », 5 200€ de coût du travail en régie municipale. 3 canisites ont été installés par la Ville, un supplémentaire a été demandé aux Plaines, qui sera programmé prochainement.

Il annonce le lancement d'une campagne de communication offensive contre les propriétaires de chiens indélicats, qui ne représentent que 10% à peine des propriétaires d'animaux. Mais la nuisance générée est importante et nuit à la qualité de vie dans la commune. Cependant, la verbalisation des délits est liée au constat de l'infraction, ce qui s'avère très difficile à obtenir.

Dans le bulletin municipal d'avril et sur les panneaux lumineux dans la ville, une information sera faite pour dénoncer ces pratiques de négligences et d'irrespect du reste de la population. Il sera rappelé le règlement sanitaire départemental. Une page internet va également être mise en ligne pour permettre aux habitants de signaler directement les lieux et horaires où des déjections sont à ramasser.

Madame le Maire annonce son intention de traiter avec fermeté ce problème et d'utiliser son pouvoir de police à cette fin. Un nouvel arrêté a été pris dans ce sens, qui oblige toute personne qui promène un chien à être en possession d'un sac ou d'un ustensile servant à ramasser les déjections, sous peine d'amende.

4/ retours sur les commissions

- Commission sécurité :
 - Quels sont les résultats des tests de mise en place de chicanes dans la rue Jean de la Bruyère ? le test a été arrêté après que le mobilier provisoire ait été retrouvé déplacé ou jeté sur la voie ferrée. Leur efficacité semble reconnue mais la question de leur acceptation par la population est posée.
 - o Le miroir du tunnel de chemin de fer est en place.
 - Qu'en est-il du projet de travaux sur la route départementale de Commelle ? Le Département annonce le projet en 2023-2024, la commune sera consultée.

- Commission environnement :

- Le projet de jardin au pied de la passerelle du chemin de fer est accepté et inscrit au budget 2022, il peut être lancé avec les conseillers.
- Square d'Espalion : les petits travaux de rénovation ont été faits, il n'y a pas de budget pour de plus gros travaux prévu.
- o Installation d'un canisite dans le quartier des Plaines : le conseil doit transmettre l'emplacement proposé aux services municipaux.

- Commission voirie:

- Secteur de Varennes: Mme Robin, élue de Roanne, a contacté Mme Valcourt pour organiser une rencontre entre les deux conseils de quartier du Coteau et de Roanne et éventuellement travailler sur un projet commun.
- Rue de Varennes : il est signalé la vitesse des véhicules accédant à la déchetterie. Les policiers municipaux seront bientôt équipés d'un radar, des contrôles seront réalisés.

5/ questions diverses

- Le débouché de la rue Marcel Pagnol sur la route de Commelle est signalé comme dangereux. Il est répondu que l'étude d'un plateau long de ralentissement est en cours.
- Quelle est la nature de l'antenne posée sur l'école des Plaines ? il s'agit d'une petite antenne gérée par le SIEL pour la gestion connectée des bâtiments municipaux.
- Quel est le projet de devenir de l'école des Plaines ? le projet de démolition puis construction du conservatoire de musique et de danse de Roannais Agglomération est toujours à l'étude. D'ici là, la commune a accepté la demande d'occupation temporaire par le centre de soins non programmés, en attendant la construction de son bâtiment prévu à côté de la gare du Coteau.